



Département  
de  
l'Ardèche

# COMMUNE DE QUINTENAS

## ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

**3**

Approuvé le : 16.05.1983  
Révision n° 1 approuvée le : 18.06.1993  
Révision n° 2 prescrite le : 26.10.2001  
Révision n° 2 approuvée le : 25.02.2009

Les orientations d'aménagement concernent la diversification de l'offre en logements et l'aménagement des secteurs 1AUb et 1AUc de la zone 1AU.

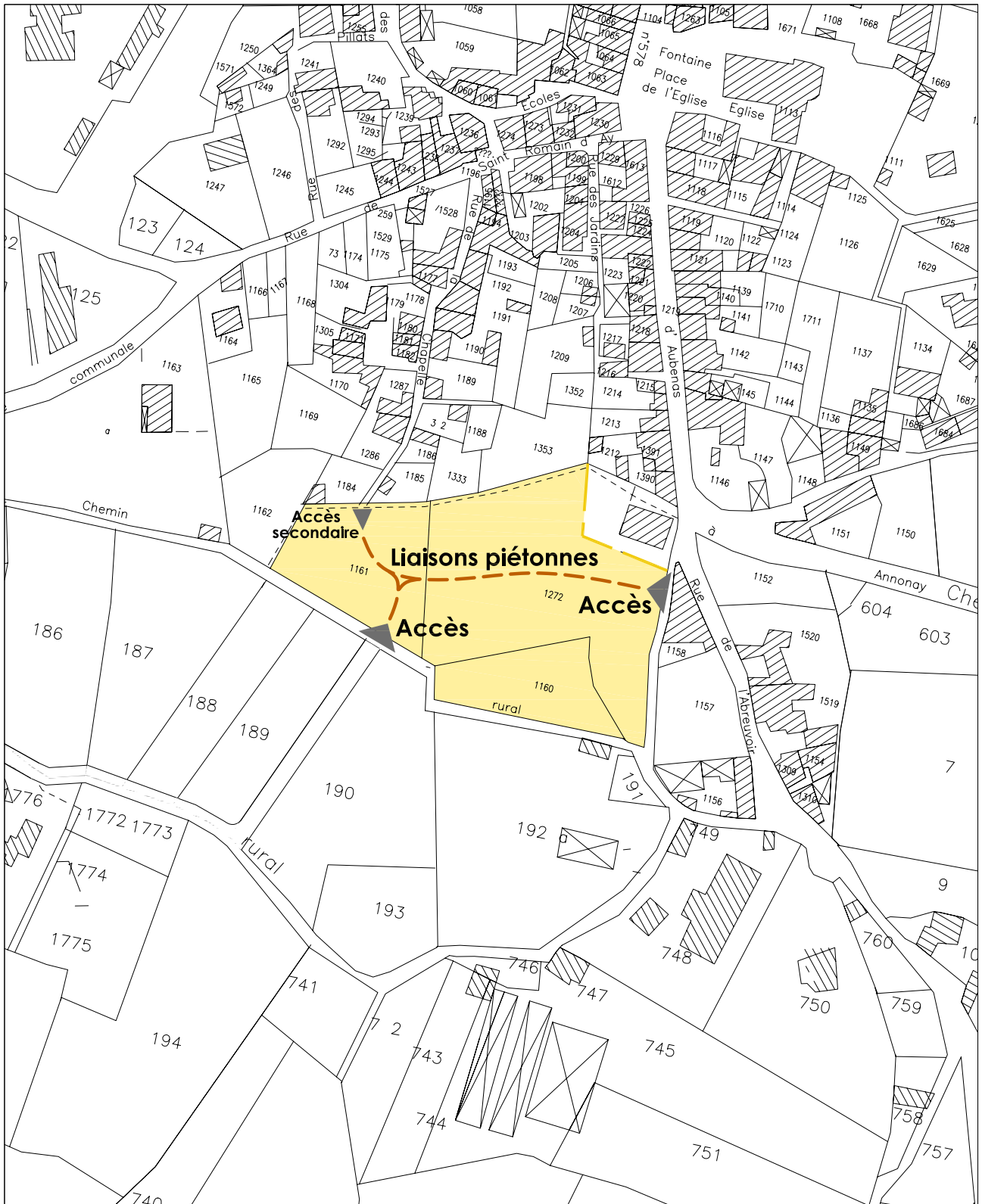
### **Diversification de l'offre en logements**

La Municipalité veut renforcer la diversité d'offre en logement et favoriser la mixité sociale, notamment à l'intention des personnes âgées.

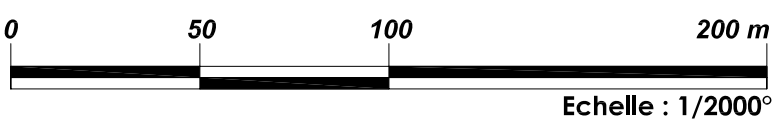
A cette fin, notamment, dans le secteur 1AUb, situé en continuité Sud du centre village à proximité des équipements publics, l'opération d'aménagement d'ensemble (lotissement, permis de construire groupé, zone d'aménagement concerté) doit comporter au moins 50 % de logements locatifs sociaux et 50 % de la superficie de l'opération doivent leur être affectés. Ces logements locatifs sociaux doivent comporter des résidences pour personnes âgées ou des résidences mixtes : logements adaptés aux personnes âgées et contenant éventuellement des locaux destinés à l'accueil de services communs.

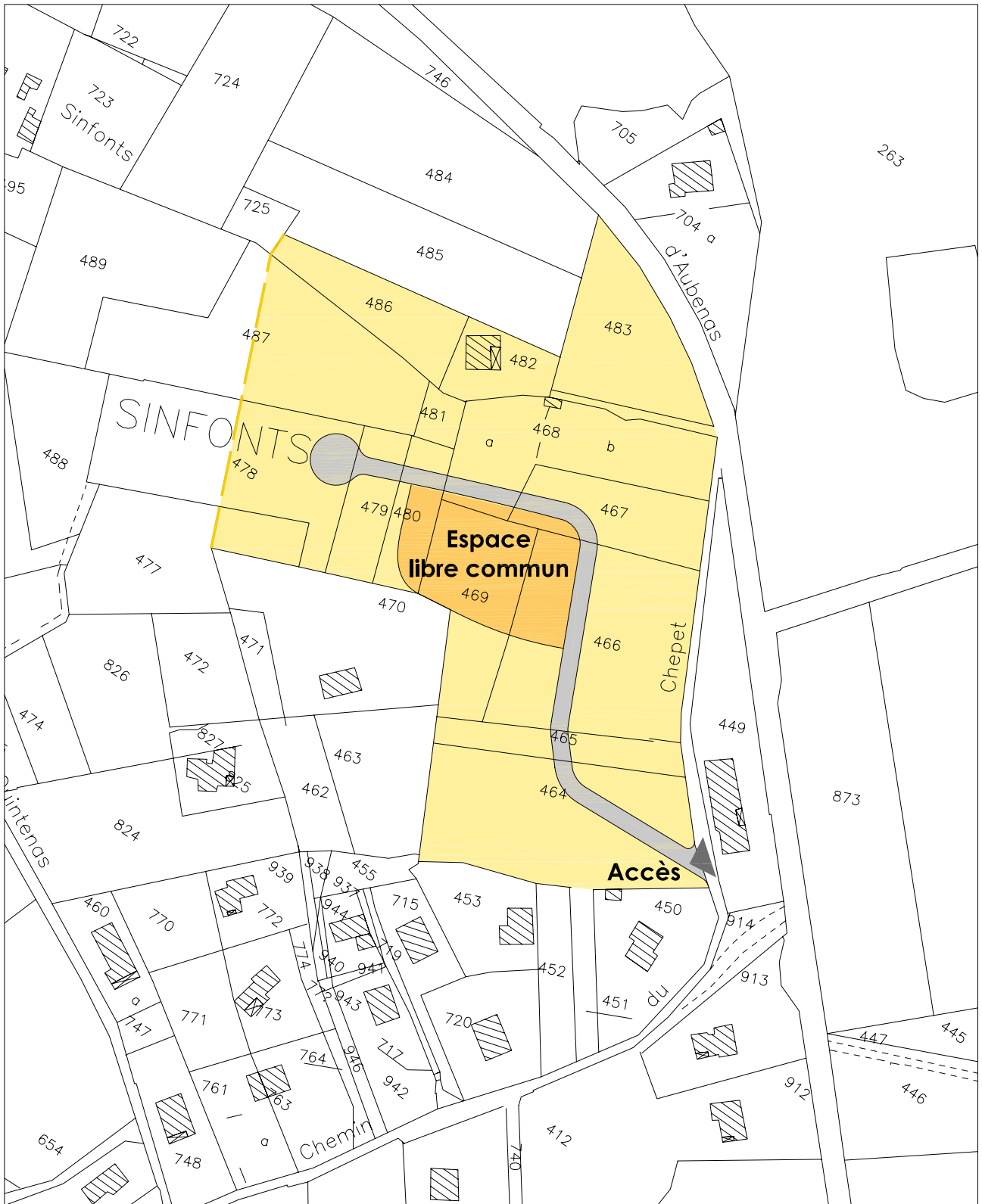
### **Aménagement des secteurs 1AUb et 1AUc de la zone 1AU**

Des schémas d'aménagement ont pour objectif de favoriser une urbanisation cohérente et intégrée dans son environnement.

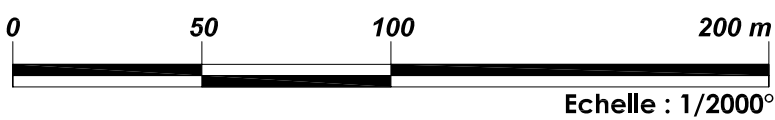


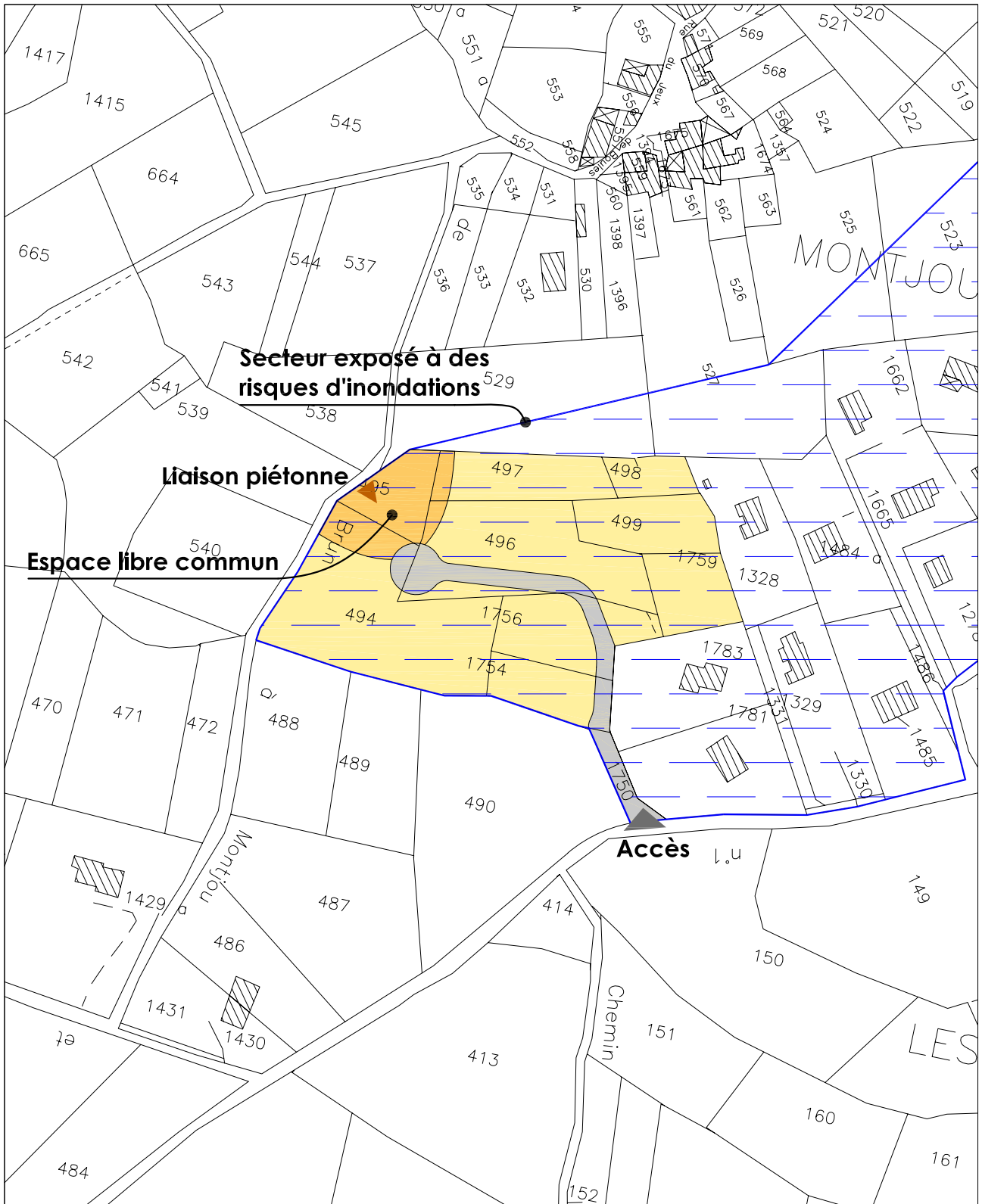
## Schéma d'aménagement du secteur 1Aub au Sud du centre village





## Schéma d'aménagement du secteur 1AUc en partie Est de Sinfonts





## Schéma d'aménagement du secteur 1AUc au Sud de la butte de Montjou

